

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 3

Résolutions adoptées à la 594^e séance
tenue le 28 janvier 2013

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 février 2013

CU-594-5.1 ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2013-2014

Le Conseil reçoit et adopte les orientations budgétaires 2013-2014, selon les dispositions apparaissant au document **2013-A-2/594^e/611** déposé aux archives.

CU-594-5.2 OCTROI DE DOCTORATS *HONORIS CAUSA* (DHC)

Le Conseil de l'Université :

1. sur recommandation du Comité des doctorats *honoris causa*, décerne un doctorat *honoris causa* aux personnes dont les noms paraissent aux documents **2013-A-2/594^e/603.1 à 603.6** déposés aux archives, et sujet à leur acceptation tout en sachant que cet octroi n'est valable que pour les cinq (5) années suivant la présente;
2. sur recommandation du recteur de l'Université de Montréal, en appui de la correspondance du Conseil académique et du Conseil d'administration de ***l'École Polytechnique***, décerne un doctorat *honoris causa* à la personne dont le nom paraît aux documents **2013-A-2/594^e/603.7 à 603.10** déposés aux archives, et sujet à son acceptation tout en sachant que cet octroi n'est valable que pour les cinq (5) années suivant la présente.

CU-594-5.3 COMITÉ DE VÉRIFICATION - MANDAT DU BUREAU DE VÉRIFICATION INTERNE

Le Conseil de l'Université adopte la mise à jour du mandat du *Bureau de vérification interne*, conformément aux dispositions apparaissant aux documents **2013-A-2/594^e/612** et **2013-A-2/594^e/612.1** déposés aux archives.

CU-594-5.4 POLITIQUE SUR LA GESTION DE L'INFORMATION

Le Conseil de l'Université adopte le projet de *Politique sur la gestion de l'information*, conformément aux dispositions apparaissant aux documents **2013-A-2/594^e/599** et **2013-A-2/594^e/599.1** déposés aux archives.

CU-594-5.5 DÉSIGNATION DU RESPONSABLE DE L'OBSERVATION DES RÈGLES CONTRACTUELLES AU SENS DE LA LOI SUR L'INTÉGRITÉ EN MATIÈRE DE CONTRATS PUBLICS

Le Conseil de l'Université désigne le secrétaire général comme personne responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC) au sens de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, selon les dispositions décrites aux documents **2013-A-2/594^e/610** et **2013-A-2/594^e/610.1** déposés aux archives.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 2 de 3

Résolutions adoptées à la 594^e séance
tenue le 28 janvier 2013

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 février 2013

CU-594-7.1 COMITÉ DE CONSULTATION EN VUE DU RENOUVELLEMENT DU DOYEN
DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE ET DES SCIENCES DES RELIGIONS -
NOMINATION DES MEMBRES AU COMITÉ CONSULTATIF

Le Conseil de l'Université :

- approuve la mise en place d'un comité de consultation en vue du renouvellement du doyen de la Faculté de théologie et des sciences de religions;
- désigne M. **Robert Panet-Raymond** à titre de membre représentant le Conseil.

CU-594-7.2 COMITÉ DE CONSULTATION EN VUE DE LA NOMINATION DU
DIRECTEUR/DOYEN DE L'ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE (ESPUM) -
NOMINATION DES MEMBRES AU COMITÉ CONSULTATIF

Le Conseil de l'Université :

- approuve la mise en place d'un comité de consultation en vue de la nomination d'un directeur/d'un doyen de l'École de santé publique (ESPUM), composé des personnes suivantes :
 - **Raymond Lalonde**, vice-recteur aux études (représentant le recteur, assumant la présidence)
 - **Pierre Shedleur** (membre nommé par le Conseil de l'Université)
 - **Horacio Arruda**, sous-ministre adjoint à la santé publique, MSSS (membre externe nommé par le Conseil de l'Université)
 - **Nicole Leduc**, professeure (membre nommé pour représenter le *Département d'administration de la santé*)
 - **Louise Fournier**, professeure (membre nommé pour représenter le *Département de médecine sociale et préventive*)
 - **Michel Gérin**, professeur (membre nommé pour représenter le *Département de santé environnementale et de santé au travail*)
 - **Jean-Pierre Vaillancourt**, professeur, Faculté de médecine vétérinaire (membre nommé pour représenter *IRSPUM*)
- n'autorise pas le comité à entreprendre la phase publique de ses travaux, sans l'avoir dûment autorisée au préalable.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 3 de 3

**Résolutions adoptées à la 594^e séance
tenue le 28 janvier 2013**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 22 février 2013

CU-594-7.3 NOMINATION D'UN MEMBRE COOPTÉ AU CONSEIL

Le Conseil de l'Université nomme Mme **Claude Benoît** à titre de membre coopté au Conseil de l'Université, pour un mandat de quatre ans débutant le 28 janvier 2013, échéant le 31 mai 2017.

CU-594-7.4 COMITÉ DES PROMOTIONS - RECOMMANDATION D'OCTROI DE PERMANENCE

Le Conseil de l'Université :

- octroi la permanence au **1^{er} juin 2013** aux personnes dont les noms paraissent à l'article 3a) du rapport **2013-A-2/594^e/607.1** déposé aux archives;
- octroi la permanence au **1^{er} juin 2012** aux personnes dont les noms paraissent à l'article 3b) du rapport **2013-A-2/594^e/607.1** déposé aux archives.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot